

Ville de Monthey
Chancellerie
Pl. de l'Hôtel-de-Ville 2 / CP 512 / 1870 Monthey 1
T. 024 475 75 11 / F. 024 475 77 99
administration@monthey.ch / www.monthey.ch

Demande d'autorisation d'exploiter un nouvel établissement public

Mise à l'enquête publique

Conformément aux dispositions de la loi du 8 avril 2004 sur l'hébergement, la restauration et le commerce de détail de boissons alcoolisées, la commune de Monthey porte à la connaissance du public que M. Sébastien HOFMANN, domicilié à Collombey, lui a adressé une requête tendant, d'une part, à aménager un nouvel établissement public dans l'immeuble mentionné ci-après et, d'autre part, à obtenir en sa faveur une autorisation d'exploiter ce commerce au sens de la loi précitée, soit :

Locaux et emplacements	:	Sandwicherie, sis sur la parcelle N° 739, folio 9, au lieu-dit "Trollietta"	
Adresse	:	Av. de la Gare 36	
Enseigne	:	"SUBWAY"	
Prestations	:	service de mets et boissons, avec ou sans alcool, à consommer sur place ou à l'emporter, lié à une sandwicherie	
Heures d'ouverture et de fermeture	:	lundi au jeudi	: 08 h.15 à 20 h.30
		vendredi et samedi	: 08 h.15 à 23 h.00
		dimanche	: 10 h.00 à 20 h.30
Début de l'activité	:	dès autorisation	

Les personnes, qui auraient des observations à formuler à l'encontre de cette demande, sont invitées à les adresser par écrit à la commune, dans les 30 jours dès la publication au Bulletin Officiel, soit jusqu'au 7 juillet 2014.

Monthey, le 6 juin 2014

L'Administration communale